



ARGENTINE

Vous n'avez pas besoin d'un visa d'entrée pour vous rendre en **Argentine** si vous êtes ***citoyen français***.

Pour les autres nationalités nous consulter.

Formalités à connaître :

- Pièce d'identité : Passeport
- Validité minimale du passeport : 3mois
- Visa pour un séjour touristique : non
- Visa pour un séjour d'affaire : non
- Vaccin : Aucun

Pour un séjour supérieur à 3 mois, les ressortissants français et européens ont besoin d'un visa.